

J'ai dû louper un épisode...

les interviews de Pascale Fourier

Christian Laval,

docteur en sociologie, auteur avec Pierre Dardot de La nouvelle raison du monde, éditions La Découverte, 2009

Interview du 24 Mars 2009

Thème: Néolibéralisme !

Partie 1 / 4

Le néolibéralisme, ce n'est pas moins d'Etat, mais un Etat au service de la concurrence...

Pascale Fourier : On nous a dit que la crise finalement sonnait le glas du néolibéralisme et annonçait le retour de l'État.... C'est effectivement votre sentiment ?

Crise: la fin du néolibéralisme?

Christian Laval : Non. Précisément non. Je crois que il y a là une erreur de diagnostic. Je crois qu'on se tromperait lourdement, à la fois sur le plan théorique et sur le plan politique, à croire que nous en avons terminé avec le néolibéralisme.

Je crois que cette erreur relève d'une mauvaise lecture de ce qu'a été le néolibéralisme et de la façon dont il s'est constitué historiquement. On oppose le marché et l'Etat de façon assez simpliste. Et selon ce schéma, on croit que le néolibéralisme est une doctrine, une idéologie ou une politique économique qui consiste simplement dans l'expansion de la sphère

marchande au détriment de la sphère publique et on fait comme si nous avions affaire à un simple retour du libéralisme disons classique, un retour du laisser-faire tel qu'il a été défini au XVIIIe siècle.

Pour dire les choses extrêmement simplement, au fond beaucoup de gens, et en particulier à gauche mais aussi à droite, expliquent que ce à quoi nous avons à faire depuis une vingtaine d'années, où une trentaine d'années, c'est au retour triomphal d'Adam Smith.

Adam Smith est celui qu'on considère comme le fondateur de l'économie politique classique, le fondateur du libéralisme économique. Pour aller vite, Adam Smith aurait dit que la société la plus prospère, celle qui apportait le meilleur bien-être à tous, était une société dans laquelle on laissait agir librement les intérêts privés et que ces intérêts privés, en se coordonnant donc par le marché, aboutiraient

à un bien-être collectif supérieur à toute autre forme d'organisation économique sociale. Et toujours selon Adam Smith, ou du moins selon la vision que l'on en donne, l'État, le gouvernement, au fond, devrait réduire ses fonctions à quelques actions, en particulier à la défense des frontières, au maintien de l'ordre, au respect des contrats etc. En somme, c'est un grand marché et un petit État...

Et on a cru que le néolibéralisme, c'était cela. C'était ce retour, assez aveugle il faut bien le dire, ce retour, je dirais par certains côtés fanatique, à ce laisser-faire. Et l'interprétant ainsi, on en vient à penser que tous les errements, toutes les difficultés auxquelles nous sommes confrontés, tiennent à cette idéologie du laisser-faire qui se serait traduite par des politiques économiques systématiquement favorable à la sphère marchande.

Et on en vient très logiquement à penser que la crise actuelle, la crise financière et économique, c'est la crise du laisser-faire et qu'elle appelle comme remède le retour de l'État. Et au fond, on en voit de multiples signes dans les politiques actuelles qui sont menées et qui font par exemple appel à des remèdes keynésiens.

Voilà en gros la doxa, c'est-à-dire au fond, l'idée dominante, l'idée commune, qui aujourd'hui est en vigueur et on la retrouve dans la presse dans les éditoriaux, etc. Je crois que ce n'est pas totalement faux, mais que c'est largement faux. Et je vais essayer d'expliquer rapidement pourquoi.

La « rupture » de 1930 dans la pensée libérale.

On se trompe parce qu'on ne voit pas que, à partir des années 1930, donc ça ne date pas d'aujourd'hui, il s'est passé quelque chose de tout à fait fondamental. Il s'est passé une sorte sinon de rupture, du moins d'inflexion extrêmement importante dans l'histoire du libéralisme. Ce qui s'est passé dans les années 30, c'est que, dans une situation qui était assez comparable à la nôtre puisqu'on était dans les suites de la crise de 1929, eh bien un certain nombre de théoriciens qui se réclamaient du libéralisme, en tout cas qui pensaient que le marché avait beaucoup de vertus, que la concurrence avait beaucoup de

vertus, en tout cas qui ne voulaient absolument pas des régimes disons totalitaire, qui se définissaient contre les régimes totalitaires - un certain nombre de théoriciens donc ont essayé de refonder le libéralisme en s'éloignant, en rompant, avec le laisser-faire, en disant même, et là ils étaient vraiment presque plus audacieux que ceux qu'on entend aujourd'hui, que c'était le laisser-faire qui avait conduit à la crise de 1929 et qui avait conduit en tout cas à des phénomènes sociaux et économiques extrêmement pathologiques.

Et que disent-ils? Que disent ces théoriciens néolibéraux, qu'ils soient allemands comme en Walter Eucken par exemple, le fondateur du courant ordo-libéral, ou que ce soient des Américains comme le journaliste et politologue Walter Lipmann ou encore le philosophe français oublié aujourd'hui qui s'appelle Louis Rougier? Que disent ces théoriciens qui se sont réunis en 1938 dans un colloque à Paris ?

Eh bien ils disent que l'ordre de la concurrence, l'ordre du marché n'est pas un ordre naturel, n'est pas un produit de la nature humaine comme le dogmes du laisser-faire pouvaient le prétendre, qu'il s'agit au contraire d'une création, d'un artifice juridico-politiques et qu'il nécessite donc une intervention de l'État.

L'ordre de la concurrence est un ordre construit.

Donc, ces néolibéraux des années 30 nous expliquent quelque chose de tout à fait important qu'on doit écouter aujourd'hui. Ils nous disent que l'ordre de la concurrence est un ordre construit. Evidemment je passe les détails, la complexité puisqu'ils ne sont pas absolument tous sur cette ligne-là, mais enfin c'est quand même l'idée que le néolibéralisme, le règne du marché, ce n'est absolument pas le règne de la jungle. Ce n'est pas la sauvagerie, ce n'est pas la spontanéité où l'on fait ce que l'on veut. C'est un ordre construit, ce qui évidemment a des implications importantes pour la suite.

Parce que ce n'est pas seulement quelques individus qui expliquent cela... Ceci va donner lieu à des pratiques, à un certain nombre de politiques et on pourrait prendre par exemple comme illustration la construction

européenne, l'Union européenne qui, dès les années 50, va se construire sur l'idée que l'ordre de la concurrence est le produit d'une politique et doit être la production en quelque sorte d'un droit, d'un droit économique - et c'est bien ce qui sera inscrit dans le traité de Rome de 1957 sous la forme d'un principe à valeur constituante qui est donc la concurrence libre et non faussée.

C'est là où l'on voit sans doute mieux ce qu'est le néolibéralisme, en tout cas une de ses expressions la plus pure, la plus épurée. On a affaire à des gens, un ensemble de politiques plus exactement, qui veulent mettre en place un marché, mais marché institutionnalisé. Un marché qui suppose tout un appareillage juridique, qui suppose à la fois des principes et qui suppose une législation entière, et plus encore qui suppose des politiques qui vont entretenir cet ordre concurrentiel.

C'est un exemple parmi d'autres mais qui vous montre au fond que si l'on cherche un peu, on voit que ce qui s'est passé depuis les années 30 jusqu'à aujourd'hui, ce n'est pas seulement l'extension de la sphère marchande et le retrait de l'État, c'est autre chose: c'est la construction juridico-politique d'un ordre de la concurrence. Et pas seulement à l'échelle nationale, pas seulement même à l'échelle européenne, à l'échelle mondiale. Et vous voyez que ça change un peu les perspectives. Parce qu'à ce moment-là, on ne peut plus opposer simplement le marché et l'État selon le schéma dominant aujourd'hui.

L'Etat néolibéral

Il faut bien comprendre à quel point l'État a mis la main dans cette construction. Nous avons eu affaire à un État néolibéral, insistons sur ce terme-là, État néolibéral, c'est-à-dire un État dont les principes et dont les objectifs sont précisément ceux de la concurrence, c'est-à-dire au fond ceux du marché. Tout s'est passé comme si l'État était un instrument de création, de construction du marché et comme si l'État avait lui-même incorporé les normes du marché dans son propre fonctionnement. Vous voyez en quelque sorte qu'à la fois la dynamique et la géographie de ce que nous décrivons dans notre livre n'a pas grand-chose à voir avec cet espèce de petit mécanisme élémentaire d'un marché en

expansion et un État qui se rétrécit.

Pascale Fourier : On pourrait peut-être vous dire que c'est une bonne chose que l'État ait pris en compte justement la concurrence, puisque la concurrence est une bonne chose, non ?

La concurrence, principe universel d'organisation du monde...

Christian Laval : La question pour moi n'est pas là... Est-ce que c'est une bonne ou une mauvaise chose ? Est-ce que la concurrence c'est mieux que le monopole? Est-ce que la concurrence est mieux que le cartel ?... Ce qui nous intéresse, c'est plutôt de voir que la concurrence est érigée en principe universel de relations entre États, entre systèmes sociaux, entre entités économiques et entre individus.

Si vous vous contentez de regarder le fonctionnement d'une économie de marché, vous pouvez vous dire que la concurrence a des vertus pour le consommateur. Mais en fait, il s'agit de tout autre chose. Ce dont il s'agit, c'est finalement un principe du lien humain. Et ça va beaucoup plus loin que la question de la seule efficacité économique. Ce dont on est en train de parler, ce n'est pas simplement d'une politique économique, c'est d'une politique sociale. C'est d'une société, c'est la façon dont les gens s'organisent les uns par rapport aux autres. Il se trouve que cette concurrence est interprétée depuis la fin du XIXe siècle - je crois qu'il faut revenir un peu en arrière- comme un principe de sélection et d'élimination.

Vous me dites que la concurrence, c'est bien... Je vais vous citer un philosophe très important pour comprendre ce qui est en jeu au XXe siècle. Ce philosophe et sociologue anglais s'appelle Albert Spencer, c'est celui dont on dit qu'il est un « darwiniste social » (l'expression est assez fallacieuse puisque Darwin n'a pas grand-chose à voir avec ça). Albert Spencer, donc à la fin du XIXe siècle, explique que, finalement, la concurrence entre les individus va permettre la survie des plus aptes, c'est-à-dire qu'en fait il fait semblant d'incorporer, de récupérer, le principe de la sélection naturelle comme un principe d'organisation sociale. Eh bien cette sorte de concurrentialisme va être le socle des édifices doctrinaux et politiques du XXe siècle. Il s'agit

au fond de savoir qui a le droit en quelque sorte de survivre. Et que ça soit des entreprises, que ce soit des systèmes politiques et sociaux, que ce soient des individus, il est question de savoir si un tel va pouvoir survivre parce qu'il est plus fort et tel autre va devoir être éliminé. Je pense qu'il y a là-dedans un principe absolument terrifiant qui est aussi celui qui anime pour une part le racisme.

Je crois que ce qu'il faut bien saisir, c'est que la concurrence est un principe général d'organisation des sociétés et je dirais même du monde. Ce qui a été mis en place à partir des années 80 spécialement, ce que nous appelons « le grand tournant », c'est la mise en place d'une norme mondiale de la concurrence avec comme agent actif les grandes organisations internationales bien connues l'OMC, l'OCDE, le FMI. Au fond, l'opération a consisté à faire en sorte que tous les Etats, et pas seulement les organisations politiques, mais aussi tous les systèmes sociaux les systèmes de protection sociale ou les systèmes fiscaux, soient mis en concurrence, selon un principe qui est celui de la sélection. On a supposé que les agents privés, d'une certaine façon, allaient être en position d'arbitrage pour choisir le meilleur système. Quels agents ont été mis en position d'arbitrage ? Évidemment ceux qui sont les détenteurs des facteurs mobiles, en particulier du capital. Il est absolument clair que ce qui s'est joué dans les 20 ou 30 dernières années, c'est le fait qu'on a donné aux détenteurs de capitaux un pouvoir absolument considérable d'arbitrage entre les systèmes sociaux fiscaux et sociaux. Et d'ailleurs on peut même dire que ça a été théorisé comme le grand avantage de la mondialisation, c'est cette mise en concurrence, évidemment au détriment d'agents économiques, de couches entières de la société, des salariés qui ont été de moins en moins protégés par les systèmes sociaux, ou en tout cas ces salariés ont été précarisés, menacés de plus en plus, justement par cette mise en concurrence.

Tout le monde n'est pas à égalité dans cette concurrence: évidemment ce sont ceux qui sont les plus forts qui général emportent la lutte. Le mot « lutte » est très important me semble-t-il. La norme néolibérale est une norme qui est fondée sur la lutte, la lutte généralisée de gens inégaux dans cette lutte. Le néolibéralisme est donc foncièrement une

rationalité inégalitaire qui fonctionne à l'inégalité et qui produit de l'inégalité.

(à suivre...)